



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du Préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 19 février 2014

Communiqué de presse

Élections municipales des 23 et 30 mars 2014 Dépôt des déclarations de candidatures

Pour la Martinique, les déclarations de candidatures aux élections municipales, pour le 1^{er} tour de scrutin, ont débuté le lundi 10 février et se termineront le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures.

Au 17 février 2014, les listes validées sont :

MAIRIE	LISTE	ÉTIQUETTE	TÊTE DE LISTE
SAINTE MARIE	Nous sav sa nou lé	Divers Gauche	AZEROT Bruno Nestor
DUCOS	Ducos autrement	UDI	PETIT Philippe
MARIGOT	L'alliance nouvelle	Divers Gauche	BREDAS Médard Patrick
RIVIÈRE SALÉE	Rassemblement Saléen	FMP	LESUEUR André

Pour information :

Lors de sa déclaration, le candidat se voit remettre un reçu, qui est un document provisoire attestant de la date et de l'heure de dépôt du dossier de candidature, puis la candidature est officialisée sous la forme d'un récépissé définitif délivré par la préfecture au candidat, dans les 4 jours suivant le dépôt de sa candidature.

Les candidats pouvant se rétracter, les informations que nous vous transmettons sont provisoires.

La liste définitive et officielle des candidatures sera publiée par arrêté préfectoral et vous sera communiquée à partir du 11 mars 2014.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 / audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/1